

## HEVR8 - SUPPORT DE CROISSANCE INTENSIF POUR SYSTÈME DE TOITURE VÉGÉTALISÉE

1. Identification du produit et de la compagnie			
<b>Fabricant</b> <b>HENRY COMPANY</b> <b>999 N. Sepulveda Blvd., Suite 800</b> <b>El Segundo, CA 90245-2716</b>  <b>Pour renseignements :</b> Services techniques <b>Numéro de téléphone :</b> (800) 486-1278 <b>Site Web :</b> www.henry.com www.ca.henry.com		<b>En cas d'urgence (déversement, fuite, feu, explosion) :</b> <b>Composer le numéro suivant :</b> <b>Au Canada, CANUTEC : 613-996-6666</b> <b>Aux États-Unis, CHEMTREC : (800) 424-9300</b>	
<b>Date de publication :</b> le 24 juin 2014 <b>Nom du produit :</b> HEVR8 – SUPPORT DE CROISSANCE INTENSIF POUR SYSTÈME DE TOITURE VÉGÉTALISÉE <b>Code du produit :</b> HERV8 <b>Utilisations du produit/matériau</b> LE PRÉSENT MATÉRIAU EST UN ARTICLE. AUCUNE FICHE SIGNALÉTIQUE N'EST REQUISE.			
2. Composition/Information sur les ingrédients			
Ingrédient		Numéro CAS	Pourcentage du poids total
ingrédients inertes			0 - 100
LE PRÉSENT MATÉRIAU EST UN ARTICLE. ON NE S'ATTEND PAS À CE QU'IL RELÂCHE DE PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX OU IRRITANTS LORS D'UN USAGE DANS DES CONDITIONS NORMALES. AUCUNE FICHE SIGNALÉTIQUE N'EST REQUISE.			
<b>CARACTÉRISTIQUES CRITIQUES</b>			
<b>Le présent matériau est un article et, comme tel, ne présente pas de risques lors d'une utilisation conforme aux instructions du fabricant. Aucune fiche signalétique n'est requise.</b>			
3. Identification des risques			
Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.			
4. Premiers soins			
Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.			
5. Mesures de lutte contre l'incendie			
Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.			
6. Mesures à prendre lors de fuites accidentelles			
Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.			
7. Manutention et entreposage			
Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.			

**HEVR8 - SUPPORT DE CROISSANCE  
INTENSIF POUR SYSTÈME DE TOITURE  
VÉGÉTALISÉE**

## 8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition

**Protection des voies respiratoires**

Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Type de produit chimique : mélange**

Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.

## 10. Stabilité et réactivité

Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.

## 11. Information toxicologique

**Information toxicologique diverse**

Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.

## 12. Information écologique

Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.

## 13. Considérations relatives à la mise au rebut

Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.

## 14. Information concernant le transport

Voie terrestre Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

## 15. Information sur la réglementation

**Information sur la réglementation américaine**

Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.

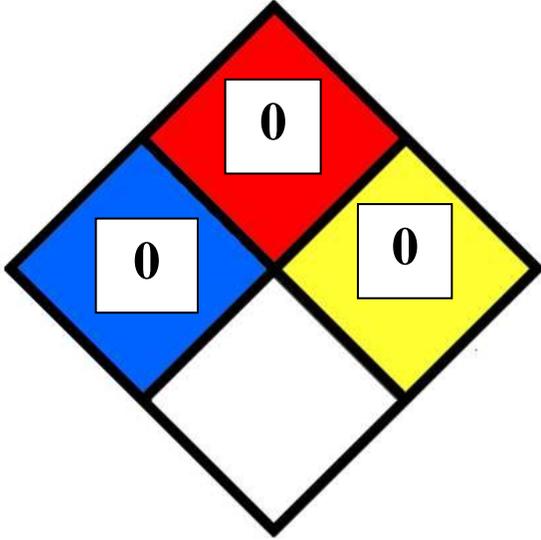
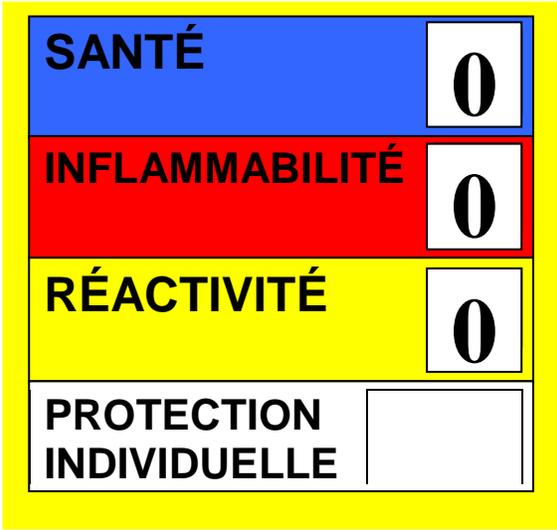
**Information sur la réglementation canadienne**

Classification SIMDUT : Non classifié ou contrôlé.

Le présent matériau est un article. Aucune fiche signalétique n'est requise.

### HEVR8 - SUPPORT DE CROISSANCE INTENSIF POUR SYSTÈME DE TOITURE VÉGÉTALISÉE

15. Information sur la réglementation (suite)

<u>NFPA</u>	<u>SIMD</u>
	

16. Autre information

Révision/Information du rédacteur

La présente fiche signalétique remplace la fiche signalétique précédente en date du 13 septembre 2010.

Avis de non-responsabilité

Bien que le présent document ait été préparé avec une diligence raisonnable, nous ne consentons aucune garantie et ne faisons aucune représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité de l'information aux présentes, et n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de la présente information pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Il revient à chaque individu de déterminer la pertinence de la présente information pour ses fins particulières.

HENRY COMPANY